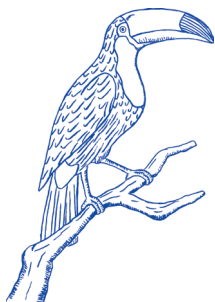


Particuliers Guyane

Guide des Conditions Tarifaires au 1er avril 2009



BRED

Banque et populaire à la fois.



Madame, Monsieur,

Chaque année à la même époque nous vous adressons, trois mois avant leur entrée en vigueur, les tarifs de nos services. Des services que nous enrichissons au fil des mois en portant une attention soutenue à une priorité qui s'exprime dans toutes les enquêtes que nous réalisons auprès de vous : disposer d'une qualité de service au meilleur niveau, au prix le plus juste.

Ce qui compte aussi pour vous, c'est une prise en charge efficace, un accompagnement personnalisé qui réponde à vos attentes, aussi multiples soient-elles. Et cela même en cas de difficultés.

L'évolution importante des taux de fidélité, de recommandation et de satisfaction globale de nos clients témoigne de nos efforts dans ces domaines. Mesuré sur un échantillon de 12 000 personnes l'indice de satisfaction a gagné plus de 10 points depuis 2004 pour s'inscrire à près de 80 % tandis que 91 % de nos clients se déclarent prêts à nous recommander à leur entourage.

Le présent guide tarifaire est aussi à votre disposition dans chacune de nos agences. Vous pouvez également le consulter sur notre site Internet : www.bred.fr.

Avec l'aide de votre conseiller Bred, il contribuera au choix de solutions adaptées à votre situation et à vos désirs.

*Jean-Michel Laty
Directeur général de la Bred Banque Populaire*



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires.

Vous trouverez ci-après les principaux tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de dépôt, applicables au 1^{er} avril 2009. Ils sont exprimés en euros TTC.

Sommaire

Suivre le fonctionnement de votre compte	p. 4
■ Vos opérations courantes	
■ L'information et le suivi de votre compte	
■ Les dates de valeur	
Utiliser vos moyens de paiement	p. 6
■ Choisir votre carte bancaire	
■ Les services liés à votre carte bancaire	
■ Vos opérations cartes dans l'Union européenne	
■ Vos opérations cartes hors Union européenne	
■ Autoriser un prélèvement sur votre compte	
■ Emettre ou recevoir un virement	
■ Utiliser un chéquier	
■ Les incidents ponctuels de paiement	
Accéder à votre banque à distance	p. 10
■ Par Internet sur www.bred.fr	
■ Par téléphone	
■ Sur votre téléphone mobile avec Message +	
■ Par Minitel ou par fax	
Choisir votre convention de relation	p. 11
■ Convention Equipage	
■ Convention Dédié Jeunes	
■ Convention Baséo, moyens de paiement alternatifs	
Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	p. 13
■ Gérer votre portefeuille titres	
Financer vos projets	p. 15
■ Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus	
■ Vos prêts personnels	
■ Vos prêts immobiliers	
■ Vos garanties sur prêts	
Protéger votre famille et vos biens	p. 16
■ Protéger votre famille	
■ Protéger vos biens	
Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	p. 18
■ Commission de transfert	
■ Commission de rapatriement	
■ Opérations sur chèques	
■ Opérations en devises	
Parlons-en	p. 19
Pour rester en contact avec votre banque à tout moment	

Suivre le fonctionnement de votre compte

Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte gratuit

La Convention de Compte de Dépôt expose les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture d'un compte de dépôt pour les personnes physiques agissant à titre privé. Cette convention précise les droits et obligations de la banque et du client. N'hésitez pas à en faire la demande.

- Domicilia : aide au changement de domiciliation gratuit

A l'ouverture de votre compte, nous vous facilitons les démarches de transfert de domiciliations avec Domicilia. N'hésitez pas à vous reporter au «Guide de la Mobilité» disponible dans votre agence ou sur notre site Internet : www.bred.fr

- Services bancaires de base gratuit
- Frais trimestriels de tenue de compte 16,10
- Transfert de compte entre agences BRED et Banque Populaire gratuit

Le transfert de votre compte vers une autre agence BRED s'effectue sans changement de votre numéro de compte.

L'information et le suivi de votre compte

Vos relevés d'information

- Relevés de comptes
 - 1 par mois gratuit
 - 2 par mois 10,85/an
 - 3 par mois 21,70/an
 - après chaque opération (*par relevé, frais d'envoi inclus*) 0,54
- Relevés de comptes sur bred.fr gratuit
- Délivrance d'un RIB ou d'un IBAN gratuit
- Autres opérations
 - Historique mensuel (*frais d'envoi inclus*) 38,84/an
 - Edition du relevé en cours par l'agence 1,55
 - Edition d'un relevé antérieur par l'agence 6,00
 - Edition d'un relevé sur borne libre-service 1,61
- Courrier conservé à l'agence à la demande du client (*par compte*) 50,00/an

Carnet de bord patrimonial

- Frais par trimestre pour un envoi trimestriel 12,00
- Frais par trimestre pour un envoi semestriel 6,00

Changement d'adresse

- Changement d'adresse ou modification d'intitulé gratuit
- Changement d'adresse non signalé entraînant le retour du courrier 19,05

Recherche de documents

- Frais de recherche par document (*hors relevés de compte*)
 - Documents de moins d'un an 11,85
 - Documents de plus d'un an 19,20
 - Photocopie de chèque 6,30
 - Attestations diverses 16,00

Dominos

- Adhésion annuelle au programme 18,30

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

■ Remise de chèque	+ 3 jours ouvrés
■ Paiement par chèque	- 2 jours calendaires
■ Versements et retraits d'espèces	0 jour
■ Virement au crédit	0 jour
■ Virement au débit	- 1 jour calendaire
■ Paiement d'avis de prélèvement	- 1 jour calendaire

Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Choisir sa carte bancaire, c'est d'abord choisir un réseau Visa ou MasterCard et le type de débit adapté à vos besoins. Notre gamme de cartes bancaires s'est enrichie de cartes affinitaires, offrant un accès privilégié et des offres ciblées ainsi que des possibilités de paiement en 3 fois.

Carte de paiement (cotisation annuelle)

- Carte Visa Electron
- Carte bancaire nationale
- MasterCard Foot «UEFA Champions League»
- Carte Visa et MasterCard
- BRED Affinity MasterCard
- BRED Affinity Gold MasterCard
- Carte WIZZ à partir de 12 ans
- Visa Premier
- MasterCard Platinum

Sortie 2ème trimestre 2009

	débit immédiat	débit différé
■ Carte Visa Electron	28,00	-
■ Carte bancaire nationale	30,30	40,20
■ MasterCard Foot «UEFA Champions League»	41,60	52,00
■ Carte Visa et MasterCard	37,00	46,50
■ BRED Affinity MasterCard	41,60	52,00
■ BRED Affinity Gold MasterCard	93,50	104,00
■ Carte WIZZ à partir de 12 ans	15,00	-
■ Visa Premier	116,00	126,00
■ MasterCard Platinum	-	240,00

- e-carte bleue, paiements sécurisés sur internet

8,30/an

- Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation d'une deuxième carte bancaire sur un même compte, quelle que soit la première carte choisie, à l'exception des Cartes Premier et Platinum. Pour ces deux cartes, le demi-tarif s'applique uniquement pour deux cartes identiques.
- L'arrêt des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit correspondant est passé le 10 du mois suivant, valeur 1er de ce mois.

Carte de crédit

La carte Champ Libre est une carte de paiement qui utilise une ligne de crédit renouvelable, Champ Libre Réserve. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

- Carte Champ Libre Réserve
- Carte Créodis

15,00
17,00

Les services liés à votre carte bancaire

- Protection Paiement
- Protection Paiement Jeunes

24,00/an
12,00/an

Protection Paiement assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Elle inclut le remboursement de vos clés et de vos papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Pour toute question, contactez BRED Direct Services disponible au 0 892 682 211 (0,28 €/mn) du lundi au vendredi de 6h à 17h et le samedi de 6h à 12h.

- Confirmation de code confidentiel (par demande)
- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol
- Réfection de carte bancaire

13,20
16,00
gratuit

■ Cartilis (par modification du plafond de paiement)	8,10
--	------

CARTILIS vous permet de personnaliser le plafond de paiement de votre carte bancaire, selon vos besoins. Ce plafond est modifiable à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez auprès de votre conseiller.

■ Frais d'utilisation de la fonction « Paiement en trois fois » ⁽¹⁾	
■ Montant de la transaction à payer en trois fois	
■ à partir de 150 euros et jusqu'à 300 euros	3,00
■ supérieur à 300 euros et jusqu'à 600 euros	6,00
■ supérieur à 600 euros et jusqu'à 900 euros	9,00
■ supérieur à 900 euros et jusqu'à 1 200 euros	12,00
■ supérieur à 1 200 euros et jusqu'à 1 500 euros	15,00
■ supérieur à 1 500 euros et jusqu'à 1 800 euros	18,00

⁽¹⁾ Service exclusif aux cartes Bred Affinity MasterCard et Bred Affinity Gold MasterCard

Vos opérations cartes dans les pays des zones Euroland, UE et EEE

■ Retrait d'espèces en euros	
DAB BRED et Banque Populaire en France	gratuit
Autres DAB :	
■ Pour les cartes Visa Premier, Visa Gold Business, MasterCard Business, MasterCard Platinum, Bred Affinity Gold MasterCard, MasterCard Champ Libre	gratuit
■ Pour les autres cartes, à compter du 5 ^e retrait dans le mois	0,97
■ Pour une carte Visa Electron, à chaque retrait	1,02

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates de la BRED, du Groupe Banque Populaire et Point Argent.

Au Guichet :	
De votre agence	gratuit
D'un autre établissement en France	5,50
Dans un autre pays zone Euroland	4,60 + 1,50 %
Dans les pays des zones UE et EEE	4,60 + 2,10 %
Mise à disposition de fonds (dans une Banque Populaire)	5,50
■ Paiement en euros	
■ Transactions < 50 000 euros	gratuit
■ Transactions ≥ 50 000 euros zone Euroland	1,50 %
■ Transactions ≥ 50 000 euros zones UE et EEE	2,10 %
■ Retrait d'espèces en devises	
DAB zone Euroland	2,90 + 1,50 %
DAB zones UE et EEE	2,90 + 2,20 %
Au guichet zone Euroland	4,60 + 1,50 %
Au guichet zones UE et EEE	4,60 + 2,20 %
■ Paiement en devises	
Transaction zone Euroland	1,50 %
Transaction zones UE et EEE	2,20 %

La zone Euroland comprend Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Portugal, République San Marin, Slovénie, Cité du Vatican, République Slovaque.

L'Union Européenne (UE) comprend les pays de la zone Euroland, Bulgarie, Danemark, Estonie, Gibraltar, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

L'Espace Economique Européen (EEE) comprend les pays de l'Union Européenne, Islande, Liechtenstein et Norvège.

Vos opérations cartes en devises dans le reste du monde

■ Frais par retrait dans les DAB réseaux Visa et MasterCard	2,90 + 2,20 %
■ Frais par retrait au guichet réseaux Visa et MasterCard	4,60 + 2,20 %
■ Frais par paiement par carte réseaux Visa et MasterCard	2,20 %

Services et opérations carte Créodis

■ Frais d'opposition pour perte et vol	13,00
■ Frais d'opposition pour utilisation abusive	32,00
■ Renouvellement anticipé (par demande)	8,00
■ Confirmation de code confidentiel (par demande)	6,00
■ Retrait d'espèces en devises	2,90 + 2,50 %
■ Paiement en devises	2,50 %

Autoriser un prélèvement sur votre compte

■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	gratuit
■ Paiement d'avis de prélèvement et de Titres Interbancaires de Paiement (TIP)	gratuit
■ Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP	15,60
■ Frais de rejet de prélèvement pour contestation du débiteur	15,60

Emettre ou recevoir un virement

■ Virement ou Eurovirement SEPA occasionnel ou permanent émis vers un compte BRED Banque Populaire	gratuit
■ Virement ou Eurovirement SEPA occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement	
■ Par Internet (<i>abonnement bred.fr</i>)	gratuit
■ Au guichet de votre agence (<i>avec RIB</i>)	3,90
■ Virement ou Eurovirement SEPA permanent émis vers un compte d'un autre établissement	
■ Par Internet (<i>abonnement bred.fr</i>)	0,78
■ Au guichet de votre agence (<i>avec RIB</i>)	1,00
■ Secur e-bred	gratuit

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet sur www.bred.fr (*abonnement*)

Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte	gratuit
■ Paiement par chèque	gratuit
■ Envoi de chéquier à domicile en recommandé simple	8,45
■ Mise à disposition du chéquier à l'agence	3,30
■ Frais de garde de chéquier	2,50
■ Frais d'opposition sur un chèque (<i>par chèque</i>)	16,50
■ Frais d'opposition sur un chéquier	30,00
■ Renouvellement automatique de chéquier	1,10
■ Destruction du chéquier	4,85
■ Bordereaux pré-imprimés de remises de chèques avec renouvellement automatique	gratuit

Utilisez les remises de chèques pré-imprimées. Elles vous simplifient la vie.

Vos chèques de banque

■ Frais d'émission d'un chèque de banque ou d'un chèque certifié	20,00
--	-------

Les incidents ponctuels de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté faute de provision

- Chèque d'un montant inférieur à 50 euros 30,00
- Chèque d'un montant supérieur ou égal à 50 euros 50,00

Les frais de rejet de chèque pour défaut de provision sont facturés uniquement à la première présentation infructueuse du chèque.

Chèque payé sur un compte en interdiction bancaire

- Frais de chèque payé sur un compte en interdiction bancaire déclaré à la Banque de France 35,00

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné.

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque non provisionné 8,50

Incident sur chèque remis à l'encaissement

- Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé 17,09

Incident sur carte bancaire et carte de crédit

- Frais sur utilisation abusive
 - Notification par lettre recommandée 8,25
 - Opposition pour utilisation abusive 31,35
 - Frais fixes par facture 5,20
- Commission d'autorisation de dépassement du plafond de paiement par carte bancaire 7,80/demande

Incident sur virements et prélèvements automatiques

- Frais par ordre de virement non exécuté faute de provision 11,65
- Frais de rejet d'un avis de prélèvement pour absence de provision 20,00 maximum

Saisie en compte

- Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire 103,95
- Frais par avis à tiers détenteur 103,95
- Opposition administrative 10 % du montant dû maximum 103,95

Incident de remboursement de prêt

- Lettre d'information ou de notification suite à un incident de remboursement 24,80

Opérations nécessitant un traitement particulier

- Frais d'émission de chèque non normalisé (par formule) 23,00
- Frais de remise de chèques mélangés ou mutés 6,10
- Frais de traitement de chèque muté 10,58

Dépassement de votre autorisation de découvert

- Commission d'intervention (par écriture, dans la limite de 3 écritures par jour et de 25 écritures par mois) 9,05
- Action de recouvrement : lettre de mise en demeure 20,60
- Frais de gestion sur compte en anomalie 16,25

Accéder à votre banque à distance

Par Internet sur www.bred.fr

■ Abonnement à bred.fr (consultations et transactions illimitées)	3,30/mois
■ Option «bred banque privée»	gratuit
■ Carte Secur e-bred, sécurisation renforcée des virements	gratuit
■ e-Carte Bleue, paiements sécurisés sur internet	8,30/an
■ Abonnement à bred.fr jeunes (consultations illimitées)	gratuit

Avec votre abonnement www.bred.fr, vous bénéficiez d'un accès entièrement sécurisé pour consulter vos comptes, effectuer facilement vos virements (y compris vos virements permanents) et accéder aux services complémentaires intégrés :

• Virements de compte à compte, externes, Eurovirements Sepa • Gestion d'alertes par e-mail • Impression de RIB et IBAN • Téléchargement des écritures dans votre logiciel de finance personnel • Commande de chèquiers et de devises • Gestion de votre réserve d'argent • La bourse en ligne.

Vos consultations et transactions sur www.bred.fr sont illimitées.

Par téléphone

■ BRED Direct Services	
■ Abonnement	18,20
■ Coût de la communication (selon tarif en vigueur)	0,28/mn

BRED Direct Services : 0892 682 211

du lundi au vendredi de 6h à 17h - le samedi de 6h à 12h

■ Tonalité Plus 0897 652 200	
■ Abonnement	gratuit
■ Coût de la communication (selon tarif en vigueur)	0,51/appel
■ SMS +	
■ Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile	0,35/SMS

Les services à distance Tonalité Plus et SMS+ vous permettront de connaître, à tout moment le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

Sur votre téléphone mobile avec Message +

■ Message + Infos	
■ Abonnement mensuel (5 messages / semaine)	6,00
■ Abonnement mensuel (2 messages / semaine)	3,00
■ Message + Flash	
■ Abonnement mensuel	1,00
■ Par message envoyé	0,50

Par Minitel ou par fax

■ Dispobank (minitel 3614 BRED)	
■ Abonnement	15,00/trimestre
■ Mise en relation (pour chaque accès)	0,02
■ Coût de la communication	0,10/mn
■ Dispofax	
■ Abonnement	gratuit
■ Par page de télécopie reçue par le client	2,50

Choisir votre convention de relation

CONVENTION EQUIPAGE

La Convention de relation Equipage comprend des services bancaires essentiels à la gestion de votre compte au quotidien, ainsi que toute une gamme de services complémentaires offerts

- L'essentiel, pour votre sérénité
 - Une carte bancaire à choisir dans la gamme
 - Protection Paiement, l'assurance de vos moyens de paiement
 - Une autorisation de découvert et son assurance décès
 - BRED Direct Services, banque à distance par téléphone incluant le service opposition
- Des services offerts intégrés à la Convention Equipage
 - Frais d'opposition pour vol des moyens de paiement
 - Frais d'opposition sur prélèvement
 - Confirmation du code confidentiel carte
 - Cartilis, modification du plafond de paiement carte
 - Réfection de votre carte bancaire
 - 2 chèques de banque par an
 - Relevé de compte supplémentaire en libre service
- Le tarif mensuel de votre Convention Equipage

- Visa Electron
- Visa Classic/MasterCard
- MasterCard Foot
«UEFA Champions League»
- BRED Affinity MasterCard
- BRED Affinity Gold MasterCard
- Visa Premier
- MasterCard Platinum

	débit immédiat	débit différé
	7,73	-
	8,48	9,28
	8,87	9,73
	8,87	9,73
	13,19	14,07
	15,07	15,90
	-	25,40

La souscription d'une deuxième carte bancaire dans la Convention Equipage (identique à la première) bénéficie d'une réduction tarifaire de 50 %.

CONVENTION DÉDIÉ JEUNES

La Convention de relation Dédié Jeunes est spécialement adaptée aux besoins des jeunes de 18 à 25 ans.

- L'essentiel pour 2 euros par mois
 - La carte bancaire de votre choix
 - + l'accès à www.bred.fr
 - + des services offerts :
- Autorisation de découvert jusqu'à 250 euros*
- Une carte Monéo
- Un chèque de banque par an
- Des réductions sur les virements étrangers
- Des réductions sur les tarifs boursiers

NC
NC

Avec la Convention Dédié Jeunes, l'autorisation de découvert jusqu'à 250 euros est totalement gratuite. Aucun frais de mise en place, ni agios à payer.

- Toute option complémentaire intégrée à la Convention bénéficie de 35 % de réduction (NC).
 - Option Protection Paiement Jeunes + 0,65/mois
 - Option Message+ infos (2 messages/semaine) + 1,95/mois
 - Option Message+ infos (5 messages/semaine) + 3,90/mois

La Convention Dédié Jeunes peut être personnalisée grâce à des options répondant à des besoins individualisés.

BASÉO, moyens de paiement alternatifs 4,00/mois

- Baséo Banque Populaire se compose des services suivants :
- Une carte Electron à autorisation systématique
 - Deux chèques de banque par mois
 - La consultation à distance du solde de votre compte (par téléphone)
 - Un changement d'adresse une fois par an
 - Un relevé de compte par mois
 - Des relevés d'Identité Bancaire (RIB)
 - L'encaissement des virements reçus
 - L'encaissement de chèques déposés sur votre compte
 - Le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
 - Le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)

Baséo est une offre destinée aux clients sans chéquier. Elle comprend des services essentiels à la gestion de votre compte au quotidien.

* selon accord de la Banque

Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

**Les taux de rémunération de l'épargne sont sujets à variation.
Consultez bred.fr, rubrique «votre épargne».**

Les taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché.
Pour toute information vous pouvez consulter votre agence.

Bénéficiaire d'une épargne disponible

- Livret Développement Durable
- LEP
- Compte sur Livret
- Livret Fidélis
- Livret A

consulter
votre
agence

Epargner pour vos enfants

- Compte tirelire
- Livret Jeunes (12-25 ans)

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Epargner en vue d'un projet immobilier

- PEL
- CEL

Frais de transfert

- PEL, CEL, PEP Banque
 - Vers une Banque Populaire
 - Vers un autre établissement
- PEP Revenus et PEP Capital
avec un minimum facturé de 76,22 euros

gratuit
58,10
10 % des intérêts acquis

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie (contrats en euros, contrats multisupports), PEA ... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin de valoriser votre patrimoine, de préparer votre retraite ou compléter vos revenus. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille titres

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission.

Vos Transactions titres

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris

- Valeurs cotées à la Bourse de Paris
 - Commission proportionnelle
 - Commission minimum par ordre

0,438 %
6,69

Vous passez votre ordre par l'intermédiaire d'un conseiller financier	
■ Facturation complémentaire proportionnelle	+ 0,557 %
+ commission fixe par ordre	7,58

Les ordres passés au Service de Règlement Différé (SRD) sont soumis à la perception d'une commission calculée au prorata temporis réel sur les achats et ventes compensés pour une même valeur 0,60%/mois

■ Frais de souscription d'actions, de sicav, de parts de fonds communs de placement d'autres établissements	30,00
■ Valeurs cotées à l'étranger	nous consulter

La clientèle des 18-25 ans bénéficie d'une tarification spécifique qui peut être obtenue auprès des conseillers BRED en agence.

Les droits de garde

■ Valeurs émises par le Groupe Banque Populaire	gratuit
■ Autres Valeurs	
■ Commission proportionnelle (sur valorisation au 31 décembre)	
- jusqu'à 50 000 euros	0,226 %
- pour la partie de 50 001 à 150 000 euros	0,184 %
- pour la partie supérieure à 150 000 euros	0,084 %
■ Frais fixes par ligne	
- titres au porteur cotés en France et déposés chez Euroclear	3,85
- autres titres	12,01
■ Minimum de perception par comptes Titres	24,75
■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	nous consulter
■ Hisséo : <i>alimentation automatique sur portefeuille titres ou PEA</i>	gratuit

Avec Hisséo, constituez-vous un portefeuille par une alimentation mensuelle programmée en compte titres classique ou en compte titres PEA.

Frais de transfert de portefeuille

■ Frais de transfert de portefeuille vers un établissement autre qu'une Banque Populaire	
■ frais de transfert sur titres cotés en France	9,75/ligne
■ frais de transfert sur titres cotés à l'étranger (frais d'intermédiaire non compris)	34,28/ligne
■ minimum facturé par compte titres	55,00
■ Frais de transfert de PEA vers un établissement autre qu'une Banque Populaire	65,00
■ frais de transfert sur titres cotés en France	9,75/ligne

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

Votre autorisation de découvert

- Champ Libre Accueil
- Découvert non convenu ou non formalisé

NC
NC

Votre facilité de caisse

- Champ Libre Réserve
- Carte Champ Libre Réserve
- Carte Créodis
- Crescendo

NC
15,00
17,00
9,15/an

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Une souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Vos prêts personnels

Les taux

- Prêt personnel, Prêt étudiant, Crédit non affecté

NC

Les commissions de réalisation

- Prêt consommation (hors offres spécifiques et promotionnelles)
 - jusqu'à 4 500 euros
 - au-delà
- Prêts affectés

60,00
120,00
NC

Vos prêts immobiliers

Conditions communes aux prêts

- Frais de réédition du tableau d'amortissement
- 2ème décompte de remboursement anticipé supplémentaire

26,00
26,00

Avenants aux prêts

- Frais minimum par avenant

217,50

Commissions de réalisation

- Prêt habitat classique et prêt relais
 - minimum
 - maximum
- Prêt Epargne Logement (CEL et PEL)
- Autres prêts réglementés

1 % du capital emprunté
300,00
1 000,00
gratuit
NC

Vos garanties sur prêts

- Caution Bred Habitat
- Garanties Casden et MFP
- Caution personnelle et solidaire
- Nantissement de produits financiers gratuit

NC
NC
gratuit

Protéger votre famille et vos biens

Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)
 - Formule individuelle ou familiale

NC

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales ...).

- Protection Revenus décès accidentel
 - Option 1
 - Option 2
 - Option 3
- Protection Revenus décès toutes causes
- Autonomis

24,39/an
36,59/an
48,78/an
NC
NC

Assurances liées aux comptes et aux moyens de paiement

- Protection Epargne (LDD)
- Protection Epargne (PEL, PERP, Evolutive)
- Protection Epargne Rytmo
- Protection Epargne Livret A
- Protection Bancaire
- Protection Payement
- Protection Payement Jeunes
- Service Opposition Sécurisée
 - + Option «SOS archives»
- Protection Juridique
- BRED Protection Patrimoine
- BRED Protection Capital Obsèques

10,00/an
20,00/an
12,00/an
15,00/an
21,60/an
24,00/an
12,00/an
17,80/an
32,70/an
4,00/mois
NC
NC

IARD

- Assur-BP Auto
- Assur-BP Habitation
- Assur-BP Horizon

NC
NC
NC

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol ...).

Transmettre votre patrimoine

■ Succession compte ordinaire et compte joint :	
■ actif à la BRED inférieur à 3 000 euros	64,55
■ actif à la BRED compris entre 3 001 euros et 15 000 euros (avec un minimum perçu de 64,55 euros)	0,85 % de l'actif
■ actif à la BRED supérieur à 15 001 euros (avec un minimum perçu de 128,70 euros et un maximum de 482,10 euros)	0,41 % de l'actif

Au traitement du dossier succession s'ajoute la facturation des interventions majeures à savoir l'état des avoirs valorisés au décès, la transmission au notaire, l'information des héritiers, le règlement des frais d'obsèques, des factures, la restitution aux caisses de retraites, les opérations de liquidation de la succession, la déclaration fiscale, les recherches et les opérations diverses.

■ par intervention	19,30
■ Commission sur succession vacante	93,95

Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Commission de transfert

Un Eurovirement SEPA est un virement en euros, sans limitation de montant en frais partagés vers l'un des 31 pays de l'Espace Economique Européen avec code BIC (code d'identification internationale de la banque) et IBAN (relevé d'identité bancaire international).

■ Virement européen d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros à destination de l'espace européen en frais partagés avec BIC et IBAN (frais fixes)	
■ papier	3,90
■ par Internet	gratuit
■ Eurovirement SEPA	3,90
■ Tout autre transfert en devises ou en euros quel que soit le montant ou la destination	
■ commission proportionnelle (avec un minimum facturé de 20,60 euros et un maximum de 200 euros, hors frais de correspondants s'ils sont à la charge du donneur d'ordre)	0,50 %
■ via Internet commission proportionnelle (avec un minimum facturé de 16 euros et un maximum de 150 euros, hors frais de correspondants s'ils sont à la charge du donneur d'ordre)	0,50 %
■ Confirmation par fax	15,00
■ Tarification «devise déplacée» (devise différente de celle du pays de destination)	5,15
■ Coordonnées incomplètes (IBAN et BIC)	12,00
■ Avis d'opéré	2,00
■ Frais de télex/SWIFT	19,00
■ Port et dossier	8,00
■ Chèque de banque	13,00

Sauf instructions particulières, les frais sont par défaut «partagés» : seuls les frais de la banque sont à votre charge. Les virements au débit du compte sont affectés d'une date de valeur J-1 jour calendaire.

Commission de rapatriement

■ Rapatriement dans l'UE d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros si les coordonnées BIC et IBAN sont fournies et que le virement est stipulé en frais partagés	gratuit
■ Rapatriement d'un Eurovirement SEPA	gratuit
■ Tout autre rapatriement en devises ou en euros quel que soit le montant ou la provenance (avec un minimum de 19 euros)	0,50 %
■ Avis d'opéré	2,00

En l'absence des informations IBAN et BIC, une commission de gestion de 12,00 euros sera prélevée. Une date de valeur J+1 jour calendaire est appliquée si le rapatriement est effectué en euros et J+3 en cas de rapatriement en devises nécessitant une conversion.

Opérations sur chèques

■ Frais sur paiement d'un chèque émis en faveur de non résidents (avec un minimum de 19 euros et un maximum de 382 euros) + commission de transfert (voir ci-avant)	0,50 %
■ Encaissement «sauf bonne fin» de chèque sur l'étranger	20,00

Opérations en devises

■ Commission de change sur les achats et les ventes de devises au comptant (avec un minimum de 20 euros)	0,50 à 1 %
■ Tarification «devises déplacées» (autres devises que celle du pays de destination)	5,15

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la BRED a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

- **Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié**
- **Vous pouvez également contacter la Direction de la Qualité**

BRED Banque Populaire
Direction de la Qualité
Marc BIRAUD
18, quai de la Rapée - 75012 Paris

Un Médiateur à votre disposition

En cas de désaccord persistant, ou en l'absence de réponse dans les 30 jours,

BRED Banque Populaire
René HUMETZ
Médiateur de la BRED Banque Populaire
18, quai de la Rapée - 75012 Paris

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : «les Clés de la Banque» (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte et de vos moyens de paiement.

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment



Pour contacter un conseiller par téléphone

En Métropole : 0892 892 211 (0,34 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 8h à 22h
- le samedi de 8h à 17h

Aux Antilles : 0892 682 211 (0,31 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 6h à 16h
- le samedi de 6h à 11h

En Guyane : 0892 682 211 (0,28 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 6h à 17h
- le samedi de 6h à 12h

A la Réunion : 0892 682 211 (0,31 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 11h à minuit
- le samedi de 11h à 19h

Depuis l'étranger : +33 892 892 211 ou +33 1 41 86 26 00
(coût d'un appel international)



Par courrier

BRED Banque Populaire
Direct Courrier
94018 - Créteil Cedex - France



Par Internet

www.bred.fr

BRED Banque Populaire, société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 340 312 500 euros

552091795 RCS Paris - APE 651 D - Ident. TVA FR. 09552091795

Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12 - Téléphone : 01 48 98 60 00